

Image not found or type unknown



## Compromis + dépôt de permis

Par **Marcellin marine**, le **25/02/2017** à **09:35**

Bonjour, a ce jour nous rencontrons des difficultés sur la viabilisation du terrain. En effet ,la propriétaire se bat avec la mairie pour le faire viabiliser mais sa traine de plus en plus , nous a ce jour on voulait savoir s'il était possible de signer un compromis en mettant une clause de viabilisation a l'intérieur ? Et s'il était déjà possible de déposer un permis de construire sans de compromis signé ? Merci d'avance